

CASNAV



académie  
Besançon  
éducation  
nationale



REPUBLIQUE FRANÇAISE

## Compte rendu de la journée d'étude

### « Les élèves allophones : comment favoriser l'inclusion scolaire ? »

CRDP de Lorraine/ CASNAV Nancy-Metz du 6 novembre 2013



### Conférence de Mme Christine HELOT

(Professeure des Universités, Université Marc Bloch, Strasbourg)

### Le plurilinguisme des élèves allophones : une richesse pour l'école

Dans cette présentation, Christine HELOT explique pourquoi il est important de changer de regard sur les compétences linguistiques et culturelles des élèves allophones, à la fois pour ces élèves, pour notre école et pour notre société. Ces compétences peuvent devenir une ressource à l'école si l'on comprend les relations complexes entre langues identité et apprentissage, ce qui implique de valoriser et d'inclure les langues parlées en famille dans les apprentissages scolaires. Elle aborde également la question de la relation entre langues familiales et le français langue de scolarisation dans les processus d'apprentissage langagier.

Christine HELOT initie son propos en nous parlant de la **super diversité**. Elle entend par là la richesse de la pluralité linguistique et culturelle qui était selon elle l'enjeu majeur du 20<sup>ème</sup> siècle. C'est une idéologie qui réside sur le lien très fort établie entre langue et nation.

Des changements se sont opérés depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. On a repensé l'école pour tous les élèves et **la prise en compte de notre public d'élèves allophones constitue une aide pour reconstruire l'école à tous les niveaux.**

On vit dans un système humain global interactif inéluctable qui connaît des répercussions sur l'école. C'est la raison pour laquelle il faut transformer le multilinguisme en ressources d'apprentissage pour tous.

Les sociolinguistes qui s'intéressent au fonctionnement des langues dans notre société affirment que tous les élèves sont plurilingues.

Il s'avère que les connaissances acquises dans une langue par l'élève peuvent lui permettre d'appréhender une autre langue et de donner du sens à ses interrogations

Les langues fonctionnent différemment. Mais on peut distinguer dans la langue française une variété de langages.

**C'est la raison pour laquelle il faut redéfinir l'objectif de l'enseignement des langues étrangères et travailler la compétence plurilingue de l'élève.**

Il existe des sections internationales, européennes, régionales. Pour quels élèves et quels sont les points communs de ces modèles?

Il y a des élèves qui sont déjà bilingues ou plurilingues : quel modèle proposer ?

Il faut être conscient que les élèves allophones nouvellement arrivés sont plurilingues, parce qu'ils ont l'expérience de plusieurs langues, de plusieurs cultures, de plusieurs espaces et de multiples parcours.

Il est impératif de changer de regard sur ces élèves. Il est important de **considérer les compétences déjà acquises par ces élèves et de les voir comme des ressources positives pour l'apprentissage du français langue de scolarisation**.

Aujourd'hui on essaie de compenser les manques au lieu de s'appuyer sur ce que ces élèves savent.

La notion de plurilinguisme s'est imposée comme forme langagière. Les textes sur l'éducation plurilingue et pluriculturelle influencent l'enseignement des langues aujourd'hui.

Christine HELOT nous invite à parcourir le **Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe** ▲

**Le Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe est organisé en trois parties :**

- Analyse des politiques linguistiques éducatives actuellement menées en Europe (analyse des caractéristiques communes des politiques des états membres et exposition des principes du Conseil de l'Europe) ;
- Présentation des données nécessaires à l'élaboration des politiques linguistiques éducatives (méthodologie pour la construction, des éléments/facteurs à prendre en compte pour des décisions);
- Descriptions de formes de mise en œuvre des politiques linguistiques éducatives (principes en matière d'orientations pour des politiques et choix des options pour les décideurs pour mettre en œuvre la diversification de l'offre en langues et l'éducation plurilingue (construction des compétences plurilingues); inventaire des moyens techniques et description de chaque «solution» avec éléments d'évaluation des coûts, de la durée de mise en place, des moyens, des conséquences pour la formation des enseignants, de la gestion administrative etc.

Le **Guide** s'adresse à ceux qui influencent, formulent et mettent en œuvre les politiques linguistiques éducatives à tout niveau. Il propose des approches pour le développement de politiques plutôt que des politiques en tant que telles, et est conçu de manière à prendre en compte les besoins de contextes éducatifs divers.

On parle de la notion de **répertoire linguistique**. Qu'entend-on par **répertoire linguistique** ? Le répertoire se présente comme un ensemble de ressources langagières, qui se manifestent chez le monolingue dans des registres différents, tandis que chez le bilingue, certains éléments de son répertoire appartiennent à une langue A et d'autres à la langue B. Ce répertoire est organisé non pas par l'addition mais par la combinaison de différentes langues possibles. En Inde, il existe un grand nombre de langues pour s'exprimer dans la vie quotidienne. **C'est une notion centrale en sociolinguistique.**

Il s'agit donc d'un ensemble de compétences pour s'exprimer dans tel ou tel contexte. Le répertoire linguistique est évolutif mais pas homogène.

Le choix de la langue a à voir avec l'identité de l'individu. Le français langue de scolarisation est la langue de l'école. L'enseignement du français langue de scolarisation doit être pensé dans un cadre plurilingue.

Les élèves allophones sont des apprenants du français mais pas des apprenants de langue débutants. On peut aisément travailler dans les classes avec des langues qu'on ne connaît pas en tenant compte des compétences plurilingues, de la maîtrise plus ou moins grande de ces langues, de profils multiculturels autres que les profils multilingues.

Cette notion de répertoire linguistique est liée au profil transitoire, à la configuration évolutive de la compétence plurilingue.

**La langue 1** a un rôle déterminant dans l'apprentissage scolaire.

Christine HELOT nous propose de lire l'ouvrage de Véronique CASTELLOTTI, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, collection dirigée par Robert Galisson, publié chez CLE International. Les relations entre la langue à apprendre et la langue déjà acquise ont occupé, de tous temps, une place incontournable dans les réflexions des pédagogues, enseignants, didacticiens, grammairiens...

**Alors, doit-on tenter d'évacuer la langue maternelle parce qu'elle fait obstacle ou à l'inverse s'appuyer sur les acquis des apprentissages premiers ?** Telle est la problématique de cet ouvrage. Véronique CASTELLOTTI a enseigné le français langue étrangère à des enfants, des adolescents et des adultes dans différents contextes. Elle a travaillé au CREDIF ([Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français](#)), ENS de Fontenay-Saint-Cloud (École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud) et enseigne actuellement à l'Université François Rabelais à Tours.

L'apprentissage est un processus marqué par l'activité de celui qui apprend.

Il met en cause des dimensions d'ordre psycholinguistiques et sociolinguistiques fondamentales.

### **La langue 1 constitue un point d'ancrage pour apprendre une langue étrangère.**

Concernant l'éducation bilingue des migrants, il est primordial d'intégrer la langue 1 dans l'apprentissage des autres langues. On peut se référer aux travaux de **Hans-Jürgen Krumm & Verena Plutzer de l'Université de Vienne** (Etudes thématiques élaborées pour le séminaire [L'intégration linguistique des migrants adultes](#), 26 - 27 juin 2008, Conseil de l'Europe, Strasbourg) qui pensent qu'il faut adapter l'offre et les exigences en langues aux besoins et capacités des migrants adultes. Les élèves très jeunes perdent très vite leur langue 1. Cela pose un problème d'identité et un problème d'apprentissage du français langue de scolarisation pour nos élèves allophones nouvellement arrivés.

Christine HELOT expose ensuite la distinction entre deux compétences appelées respectivement BICS (Basic Interpersonal Communicative Skills) et CALP (Cognitive Academic Language Proficiency/Academic Language Proficiency) empruntées à Jim Cummins, l'une renvoyant au langage utilisé dans des situations contextualisées et qui ne demande pas trop d'efforts et l'autre qui relève du domaine cognitif beaucoup plus abstrait et qui correspond à la langue dont on a besoin pour les apprentissages scolaires. Cette théorie a été développée par Cummins pour expliquer la notion de semilinguisme comme non-acquisition des deux importantes habiletés en bilinguisme.

Cette explication a contribué à diminuer le sens péjoratif associé au semilinguisme et à l'éducation bilingue.

Concernant l'éducation bilingue, on peut se référer à l'ouvrage [L'Éducation bilingue et ses contours](#) de Wassia Doumbia, University of Cape Town, RSA : voici quelques réflexions essentielles traitées dans cette œuvre.

L'éducation bilingue est un programme qui rivalise avec l'éducation unilingue dans beaucoup de domaines liés au succès des enfants ayant une langue maternelle autre que le Français ou l'Anglais. La barrière linguistique posée par la langue de l'école est un facteur qui les handicape sérieusement, tant sur le plan linguistique, intellectuel et académique qu'émotionnel et subjectif qui pourtant sont deux composantes incontournables du succès de l'enfant à l'école. [...]

Une révision du programme d'étude semble donc nécessaire sinon indispensable. Mais nous devons d'ores et déjà noter que la révision du programme qui consisterait à introduire la langue maternelle des enfants (et ainsi à créer le bilinguisme) n'est pas suffisante pour obtenir des résultats encourageants. La réussite de l'éducation bilingue, en effet, dépend plus de beaucoup d'autres facteurs d'ordre affectif et d'ordre social qui semblent négligeables, mais qui jouent pourtant un rôle déterminant dans ce processus.

La négligence de ces facteurs rend l'application de l'éducation bilingue difficile du fait qu'elle limite son efficacité et sa rentabilité. [...]

Etant donnée la rapidité avec laquelle les enfants apprennent un sujet qui leur est enseigné dans leur langue maternelle, l'introduction de ladite langue maternelle dans le programme scolaire contribue bien à lever la barrière linguistique. Mais d'autres facteurs doivent être envisagés : changement de programme, changement de technique pédagogique, support des parents à l'apprentissage de leurs enfants, enseignement effectif de la seconde langue et influence de l'environnement (exposition des enfants à la seconde langue). Ces facteurs sont d'une importance non négligeable. [...]

Les auteurs qui ont travaillé sur l'éducation bilingue sont d'origine suisse, américaine et canadienne (Skutnabb-Kangas, Ofelia Gracia, Colin Baker, Jim Cummins, Suzanne Romaine, Hoffman). Ils **considèrent que l'enseignement bilingue à travers la langue maternelle est la condition la plus importante pour permettre à l'enfant d'apprendre d'autres langues avec efficacité.**

**La théorie de Cummins sur l'éducation bilingue porte sur l'intégration de la langue maternelle des élèves minoritaires** (ceux qui ont une langue maternelle autre que celle de l'école). Citation : *Les étudiants de langue minoritaire instruits à travers leur propre langue (par exemple l'Espagnol) pendant toute une journée ou pendant la moitié de la journée travaillent aussi bien en Anglais que ceux instruits totalement en Anglais.* [...] (Cummins, 1986b: 20) cité dans (Baker, 1993:240-41).

**L'hypothèse de l'interdépendance développementale de Cummins suggère que le niveau de compétence que l'enfant acquiert dans une seconde langue dépend largement du niveau de compétence qu'il a atteint dans sa première langue.** Cette théorie justifie le genre d'éducation bilingue qui prône l'usage de la langue maternelle de l'enfant pendant les premières années de son éducation, en ajoutant une seconde langue seulement quand il/elle a développé une plus grande compréhension et une compétence linguistique et académique dans la première langue. La supposition est que la capacité de faire des devoirs qui demandent une compétence intellectuelle peut être transférée à la seconde langue avec succès (Ibid).

Sa théorie d'expertise mentale donne un argument pour la capacité du cerveau humain d'apprendre deux langues en même temps. Cummins (1981) a fait cette proposition en réponse à la théorie d'équilibre (qui dit que le cerveau ne peut pas apprendre deux langues à la fois sans que la compétence dans la première langue ne diminue). [...]

La même expertise mentale sous-entend encore réception et production des deux langues. **La notion de compétence commune sous-entendue (ou CCS) est cruciale dans ce modèle, l'exprimant comme une activité intellectuelle centralisée et indépendante d'une langue particulière.**

Utiliser les deux langues renforcera l'expertise mentale du bilingue. Cependant s'il est forcé d'utiliser la plus faible langue (celle qu'il ne maîtrise pas bien) par exemple dans la classe, l'enfant bilingue peut rencontrer des problèmes pour comprendre ce qui est enseigné, et cela peut en retour retarder le développement de l'expertise mentale et par conséquent conduire à une performance médiocre dans les devoirs incluant des habiletés dans la langue maternelle et celle de l'école (officielle) (Ibid)

Revenons à la notion de semi-linguisme évoquée ci-dessus et à la théorie du BICS et du CALP.

Malgré son rejet de la notion de semilinguisme, Cummins proposa deux nouveaux termes, qui dichotomisent les habiletés de la langue : **BICS** (Basic Interpersonal communication skills) ou les habiletés de communication interpersonnelles de base (ACIB), et CALP (Cognitive Academic language proficiency) ou les compétences intellectuelles et académiques de la langue (CIAL).

**BICS** fait référence à l'usage courant de la langue, qui ne fait pas appel à la connaissance intellectuelle et **CALP**, à la compétence linguistique et intellectuelle, qui est intimement liée au développement des habiletés académiques de la langue.

Cummins et d'autres auteurs ont fait référence à ceux-ci comme à des compétences à contexte accentué et à contexte réduit, ou contextualisées et décontextualisées.

Selon Cummins, la performance décontextualisée se réfère à une compétence universelle sous-entendue que les langues partagent. Une fois acquise, elle peut être transférée à n'importe quelle autre langue. **Il attribue l'échec des enfants de langues minoritaires au manque d'instruction suffisante dans leur première langue. Ils n'ont donc pas l'opportunité de développer le CALP avant d'être initiés à une nouvelle langue.** Il conclut que dans de telles circonstances beaucoup d'enfants de langue minoritaire deviennent 'semi-lettrés', c'est-à-dire développent des niveaux de culture moins importants que les natifs dans les deux langues (Cummins, 1979 :240).

Cette hypothèse a amené beaucoup de chercheurs à prôner la protection de la langue maternelle dont l'enseignement débute aussitôt que possible et continue au moins tout au long des trois premières années de l'éducation primaire. (Roumaine S, 1989, 1995 :26)  
Christine HELOT nous explique que globalement les capacités de compréhension et d'expression orale prennent de trois à cinq ans pour se développer et les capacités écrites quatre à sept ans.

Dans son ouvrage ***Du bilinguisme en famille au pluralisme à l'école***, publié aux Editions L'Harmattan, 2007 (Page 45), Christine HELOT fait référence aux travaux de Cummins **qui insistent sur l'importance de la prise en compte de la langue première dans la scolarisation des enfants allophones**. Elle recommande l'ouvrage *An Introductory Reader in the Writings of Jim Cummins*, sous la direction de Baker et Hornberger (Clevedon: *Multilinguals Matters*, 2001).

Elle cite également le dernier ouvrage de Cummins, *Power and Pedagogy : Bilingual Children in de Crossfire*, 2000, dans lequel **il insiste sur la nécessité de prendre en considération les dimensions sociale et politique de toute situation bilingue et explique pourquoi les enseignants doivent comprendre et aborder de front ces aspects politiques.**

Christine HELOT nous invite à parcourir les textes de références en [langue de scolarisation](#). Elle nous propose également de lire le document d'orientation rédigé par David LITTLE [« L'intégration linguistique et éducative des enfants et adolescents issus de l'immigration »](#), document élaboré pour le Forum politique « Le droit des apprenants à la qualité et l'équité en éducation – Le rôle des compétences linguistiques et interculturelles » Genève, Suisse, 2-4 novembre septembre 2010.

L'insécurité linguistique ne concerne pas seulement les élèves allophones nouvellement arrivés mais également les élèves français en échec scolaire car ils ne maîtrisent pas la langue utile à l'école.

Il est intéressant de se pencher sur le rôle de l'écrit dans son ancrage social. On en arrive à mesurer l'importance de la littératie. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la **littératie** est « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités. » (dans le rapport publié le 14 juin 2000 : *La littératie à l'ère de l'information*).

Pour Christine HELOT, il s'agit de développer sa capacité à utiliser le langage de l'image pour lire, écrire, écouter, parler. Ainsi on constate que l'écrit enseigné à l'école est loin des pratiques de l'écrit en œuvre dans la société.

Dans son ouvrage *Littératie et contextes*, Martin Jones évoque le contexte institutionnel, le contexte social, la littératie partagée. Il est intéressant de lire l'ouvrage [Littératie au service de l'apprentissage](#) / Rapport de la Table Ronde des experts en littératie de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, Education en Ontario, décembre 2004.

**Ce qui est important à retenir, c'est que les élèves allophones arrivants doivent pouvoir utiliser leur langue maternelle dans la classe même dans le cadre de l'apprentissage du français.** Le postulat identitaire prend ainsi une place centrale dans l'apprentissage.

L'enseignant devient acteur social. Il implique l'élève dans une réflexion par rapport à sa langue qui va lui faciliter l'apprentissage de la langue française. Il faut appliquer cette démarche pour valoriser les élèves.

On trouve aujourd'hui de nombreux exemples de livres multilingues (*Tour de terre en poésie* - Anthologie multilingue de poèmes du monde de Jean-Marie Henry (auteur) et Mireille Vautier (illustrations) qui peuvent être utilisés en classe. Les enfants déracinés ont besoin d'un endroit sûr, chaleureux et amical dans lequel ils n'ont pas peur de parler. Leur permettre de s'exprimer dans leur langue maternelle dans la classe peut les aider à mobiliser leurs compétences et à les réinvestir dans l'apprentissage de la langue française.

Vous pouvez voir la conférence de Christine HELOT ici : [Le plurilinguisme des élèves allophones : une richesse pour l'école](#)

Sur le [site du CRDP de Lorraine](#), vous pouvez aussi télécharger les **ressources théoriques et des outils pédagogiques** en rapport avec le thème de la conférence, le **glossaire des acronymes** et des **documents** accompagnant la conférence de Christine HELOT (*100 témoins pour 100 écoles, Éducation à la diversité linguistique et culturelle : le rôle des parents dans un projet d'éveil aux langues en cycle 2, De la notion d'écart à la notion de continuum. Comment analyser le caractère inégalitaire du bilinguisme en contexte scolaire ? Bibliographie | Bilinguisme, migration et inclusion des élèves allophones à l'école*).

## Table ronde

### « Les conditions de scolarisation et d'accueil des enfants allophones arrivants et de leur famille »

#### Participants

**Michèle Elfassy**, Enseignante premier degré, UPE2A Lunéville

**Nathalie Guiganti**, Enseignante second degré, coordinatrice du Pôle maîtrise de la langue et enseignante FLS, Lycée Jeanne d'Arc, Nancy

**Christine Hélot**, Professeure des Universités, Université Marc Bloch, ESPÉ de l'académie de Strasbourg

**Murielle Maffessoli**, Directrice de l'ORIV (Observatoire régional de l'intégration et de la ville)

**Patrice Santato**, Chef d'établissement, Behren-lès-Forbach

## Ateliers

Cette journée d'étude s'est poursuivie par une participation des invités aux différents ateliers organisés autour de la problématique :

### **Les élèves allophones : comment favoriser l'inclusion scolaire ?**

Vous pouvez aussi télécharger le [programme](#) détaillé de ces ateliers.

## **Compte rendu atelier 2**

**« APPROCHE COGNITIVE DES APPRENTISSAGES en FLS/FLE »**  
animé par Omar Kaced (Enseignant en LP et formateur CASNAV – CAREP)

L'objectif de la compréhension est de construire une représentation mentale cohérente. Il existe deux niveaux de compréhension : le bas niveau qui correspond à l'identification, la reconnaissance des mots spécifiques à chaque langue, le haut niveau qui correspond à la compréhension en lecture et compréhension orale.

Il existe plusieurs modèles de compétences en lecture :

1. Activité dynamique
2. Elaboration d'une représentation de surface constituée par le lexique et la syntaxe (traitement de bas niveau)
3. Représentation sémantique  
Langue maternelle et langue étrangère : identité des processus ?  
On connaît trois concepts permettant l'identité des processus :
  1. Transfert
  2. Interlangue
  3. IntercompréhensionLire en langue seconde comporte des difficultés spécifiques par rapport à la lecture en langue maternelle. Le lecteur focalise son attention sur la réalisation de processus de bas niveau (aspects phonétiques, syntaxe) par rapport aux aspects sémantiques de la tâche.

L'idée de transfert est à reconsidérer.

#### Traitement de bas niveau :

- Codage logographique
- Codage phonologique
- Correspondance grapho-phonémique spécifique à chaque langue.

#### Traitement lexical :

- Traitement morphosyntaxique
- Importance du décodage dans les différentes langues
- Importance du phonologique pour détecter un mot

L'accès rapide et efficace aux représentations phonologiques joue un rôle central dans toutes les langues, qu'elles soient régulières ou non, alphabétiques ou logographiques.

Tout problème dans la construction phonologique met en péril l'apprentissage de la lecture. Reconsidérer la problématique de transfert, c'est associer bas niveau et haut niveau, le décodage et la sémantique en intégrant les modalités visuelles et auditives.

Sur cette question, Omar Kaced nous propose de nous référer aux ouvrages sur l'apprentissage de la lecture de Roland Goigoux, professeur des universités spécialiste dans l'apprentissage de la lecture.

Il a publié en collaboration avec Sylvie Cèbe plusieurs ouvrages de références, notamment *Apprendre à lire à l'école*, paru aux éditions Retz en 2003, qui se veut une synthèse, principalement à destination des parents, des travaux concernant l'apprentissage de la lecture.

Il nous invite également à consulter l'ouvrage de Daniel Gaonac'h et Michel Fayol, *Aider les élèves à comprendre du texte – Du texte au multimédia*, publié chez Hachette dans la collection Profession Enseignant. En matière d'apprentissage de la lecture pour les élèves allophones arrivants, vous pouvez consulter [la démarche de Jean-Charles Rafoni](#) sur le site du CASNAV de l'Académie d'Orléans-Tours. Jean-Charles Rafoni n'a pas conçu une méthode précise formalisée dans un manuel.

Il propose un cadre d'intervention qui est susceptible de venir en aide aux nouveaux arrivants en difficulté et de compléter les méthodes existantes lorsqu'elles s'avèrent inefficaces. Il préconise une démarche d'apprentissage qui a été expérimentée et qui est utilisable aussi bien avec des enfants totalement non lecteurs qu'avec des enfants lecteurs sur des caractères non latins. Jean-Charles RAFONI, linguiste, professeur à l'IUFM de Versailles est l'auteur de *Apprendre à lire en français langue seconde* (L'Harmattan, 2007). André TRICOT s'intéresse à l'effet de l'autorégulation de l'écoute sur la compréhension en classe de langue. Vous pouvez lire l'article relatant de cette expérimentation [ici](#)

La meilleure manière d'appréhender un texte, c'est d'associer multi-modalités (oral, visuel, auditif...). Cependant il faut éviter la surcharge cognitive. Une illustration n'est efficace que si elle illustre l'élément qu'on voit et qu'on écoute en même temps.

L'illustration doit être un support au texte. Si on voit deux illustrations pour un texte, on peut parler de surcharge cognitive car l'illustration est privilégiée au détriment du texte.

Le travail à l'oral est prioritaire. La lecture est faite pour être oralisée. On peut élaborer des évaluations à l'oral pour restituer la compréhension.

## **Compte rendu ATELIER 6**

### **« Accueil et scolarisation des élèves allophones en lycée »**

animé par Claudine Bertrand, Proviseure adjointe au Lycée Callot de Vandœuvre-lès-Nancy

Cet atelier s'organisait sur trois thèmes :

- compétences scolaires
- accompagnement de l'élève et sa famille
- valorisation multiculturelle

Concernant le thème 1, il faut retenir qu'un accompagnement personnalisé avec des heures prévues en français langue de scolarisation est prévu dans l'emploi du temps des élèves. En général cet accompagnement se fait pour un groupe de 6 ou 7 élèves.

Un dispositif 3è/seconde avec deux heures de français langue scolarisation est prévu pour un groupe de 4 élèves.

On note que le DELF est incontournable et motivant pour les élèves qui passent cet examen. Si un élève échoue à une session. Il peut repasser les épreuves l'année suivante.

Concernant l'accompagnement de l'élève et de sa famille, il est important d'ouvrir l'école aux parents pour expliquer le fonctionnement du système scolaire français, le fonctionnement de l'établissement d'accueil, les aides mises en place pour favoriser l'apprentissage.

Enfin pour valoriser les élèves, il est important de favoriser les projets multiculturels ; Ils peuvent être financés par la ville. Mais il est possible d'organiser des événements culturels qui s'inscrivent dans le projet d'établissement.

*Rédaction de l'ensemble du compte rendu*

**Sylvie Barrant**

Chargée de mission

CASNAV de l'Académie de Besançon